



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du lundi 04 avril 2016**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 04 avril 2016 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme COLLAS, Mme RENAUD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme TRANZER-HUGO, M. LECOMTE, M LEBECQ.

Absents : M. DESCAMPS.

A été élue secrétaire : Mme GOMBERT.

Approbation du compte rendu municipal du 7 mars 2016.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal du lundi 2 mai 2016.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal souhaite remercier Monsieur DECROIX pour son remarquable travail dans la fabriquons des supports d'éclairage de l'église.

I – LEVEL 3 COMMUNICATIONS.

Monsieur le Maire expose que la société LEVEL 3 COMMUNICATIONS, anciennement nommé GC PAN EUROPEAN CROSSING France SARL spécialisée dans les réseaux de télécommunications nous sollicite afin de renouveler une convention visant à installer des câbles de télécommunications et des chambres techniques affleurantes sur la commune soit 40 m de fourreaux.

Pour cela, une convention d'occupation de notre domaine privé communal (section ZB) doit être établie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

II- EGLISE.

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'étude de Monsieur LABLAUDE concernant le projet de reconsolidation de l'Eglise, la commune va demander des subventions notamment à la DRAC, à la Région ainsi qu'au Département.

Ces subventions seront à hauteur de 80% du budget total qui est de 481 797,00 € (HT).

Resterait donc à la charge de la commune, la somme d'environ 96 359,42 €.

De plus, nous devons en amont réaliser un appel d'offre pour choisir un architecte compétent, qui nous aidera dans la constitution de notre dossier pour les futurs travaux.

Enfin, une convention doit être signée avec la Fondation du Patrimoine afin qu'elle puisse nous soutenir dans ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de subventions pour les futurs travaux (1 an ou 2),

Autorise Monsieur le Maire à lancer un appel d'offre pour le choix d'un Architecte du Patrimoine et

Autorise que Monsieur le Maire signe ladite convention avec la Fondation du Patrimoine.

III- RENOVATION THERMIQUE ECOLE.

Monsieur le Maire explique que l'Etat à créer pour 2016, une dotation budgétaire pour les communes qui investissent dans diverses rénovations et notamment thermique pour leurs bâtiments publics.

Pour cela, Monsieur le Maire souhaite remplacer les menuiseries extérieures de l'école. Un devis a été demandé à la société Menuiserie Saint Antoine, il s'élève à 25 350 € (HT).

Des subventions sont possibles pour ce projet notamment la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et le Fond d'Investissement public local à hauteur de 40% chacune soit 20 280 € au total

Resterait donc à la charge de notre commune 5 070 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir, délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de subventions pour les travaux de l'école.

IV- ENFOUISSEMENT.

Monsieur le Maire informe que le cabinet STUR en charge de l'étude sur l'enfouissement des lignes a fait une pré-étude sur le reste des travaux, au niveau de la rue Georges Duhamel c'est-à-dire du Château jusqu'à la zone artisanale.

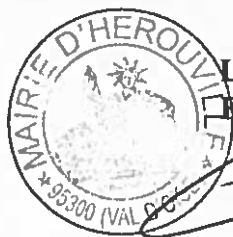
Ces travaux d'enfouissements correspondraient à la téléphonie, l'éclairage public ainsi que l'installation des candélabres et s'élèveraient à environ 100 000 €.

V – QUESTIONS DIVERSES.

- **Epandage** : L'usine d'eau potable de Méry-sur-Oise nous indique que le prochain épandage sera le 02 août 2016.
- **Smirtom** : Un nouveau président a été élu Mr Didier GABRIEL.

- **Coopérative Agora** : Les travaux débute le 05 avril 2016.
- **Aire sportive** : Le projet a été lancé, nous attendons une réponse de la réserve parlementaire pour le financement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 00 Minutes.



**Le Maire,
Eric BAERT**